



Soisy-sous-Montmorency, le 17 février 2014

Chers collègues,

L'an passé, le SICP avait été chaleureusement sollicité par la 63^{ème} promotion pour soutenir l'initiative d'un gala de promotion, lequel a eu lieu le 20 juin 2013. Cette démarche initiée par l'AECF (association des élèves et anciens élèves commissaires de police) a été une réelle réussite, permettant de concrétiser la cohésion de la promotion autour d'un esprit de corps affirmé.

Pour la 64^{ème} comme pour la 65^{ème} Promotion, il semblerait que le concept tende à être repris mais que l'idée d'un gala commun avec la promotion d'élèves officiers soit largement véhiculée par certains tenants d'un rapprochement symbolique, sans cesse plus marqué, des deux formations.

A cet égard, le SICP tient à préciser sa conception de la défense des intérêts de notre corps. Ainsi, selon nous, ce gala de promotion ne doit et ne peut se faire qu'au sein même du Corps de Conception et de Direction.

L'association gérant cet événement ne regroupe que des commissaires de police ; et nous pensons que la position de notre corps doit rester très claire au regard des tentatives itératives des syndicats d'officiers, et de certains responsables de l'administration de notre Ministère, de parvenir, par tous moyens, à un glissement vers une fusion. En effet, alors même que nos plus hautes autorités ont fermement rejeté cette option, suivant en ce sens les avis de la mission de l'IGA et de l'IGPN, une politique insidieuse de petits pas vers cette fusion (consciente ou naïve) tend à se propager ; et l'organisation d'un gala commun ne pourrait en être qu'une manifestation avérée.

Il y a peu, une réunion tendant à envisager une sortie de promotion commune au Corps de Commandement et au Corps de Conception et de Direction nous a permis d'exprimer notre totale opposition à cette démarche : notre rejet d'un gala commun découle de la même logique.

Durant de longs mois, les syndicats du Corps de Conception et de Direction ont défendu la spécificité des deux formations distinctes en vue de mettre à mal les projets de fusion. L'acceptation de certaines manifestations symboliques, comme l'organisation d'un gala commun, alors que les deux écoles sont sur des sites différents, rappelons-le, serait, selon nous, un élément supplémentaire laissant croire qu'à plus ou moins brève échéance, seule une formation commune subsistera.

Les arguments fallacieux liés aux difficultés de financement d'un tel événement ne doivent pas prendre le pas sur la force symbolique qui prédomine dans sa mise en œuvre.

Ainsi, nous tenions à vous faire part de nos craintes en la matière et nous vous invitons à nous contacter sans hésiter si vous souhaitez plus de précisions au regard de notre position sur ce sujet.

Bien à vous.

Olivier BOISTEAUX
Président du SICP